



1/ Quorum

L'assemblée générale du CNPM s'est tenue le 1er mars 2020, à la maison des associations, rue Séverin Icard à Cassis
Les membres de l'association étaient convoqués à 9h
61 membres (dont 13 procurations) se sont présentés ou se sont fait représenter à cette assemblée générale 2020
Le quorum défini dans les statuts (1/6e des membres) a donc été atteint et dépassé.
L'assemblée générale a donc pu statuer sur tous les éléments de l'ordre du jour

2/ Rappel de l'ordre du jour

- Approbation CR AG 2019
- Rapport moral
- Rapport administratif/ Radiation et admission de sociétaires
- Rapport financier
- Budget prévisionnel et cotisations 2020 (vote de l'assemblée)
- Rapport sportif
- Elections au conseil d'administration : Tiers sortant + candidature + élection
- Candidats délégués CNPM à L'Union Nautique
- Ecole de voile
- Calanques 2021 - Projet Municipal
- Projets 2020
- Questions diverses

3/ Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 2019

Le Secrétaire Général rappelle le procès verbal de l'assemblée générale 2018, envoyé par mail à tous les membres et mis à disposition sur le site de l'association. Il demande un vote pour l'approbation de celui ci :
Il est donc procédé au vote :

Le procès verbal de l'assemblée générale 2019 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés

4/ Rapport Moral du président

Le président, François Mellon, procède à la lecture de son rapport moral

Bonjour à toutes et tous,

Chers ami(e)s et membres,

je vous remercie d'être venu si nombreux.

Nous voici une nouvelle fois réunis pour cette assemblée générale annuelle de notre Club.

Cette assemblée se veut un moment privilégié d'information et de dialogue, de convivialité.

L'Objet de notre Association

20 mai 1960. Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône. **Club nautique de Port-Miou.** But: encourager et développer le goût de la navigation, des sports nautiques et instruire gratuitement les jeunes gens dans l'art de la navigation à voile. Siège social: bar de la Marine, à Cassis.

1960, belle année qui a vu la naissance du club.

Voici l'objet de notre Club, tel qu'il est décrit dans la déclaration au Journal Officiel du 20 mai 1960 :

« Encourager et développer le goût de la navigation, des sports nautiques et instruire gratuitement les jeunes gens dans l'art de la navigation à voile ».

C'est notre mission permanente par l'organisation gratuite de régates et de sorties en mer tout au long de l'année, d'activités nautiques diverses, de formations.

L'école de voile fait aussi partie de notre mission ; cette activité n'est pas commerciale mais la réalité économique fait qu'elle ne peut être gratuite.

1960-2020, le Club aura donc 60 ans en mai prochain. Nous fêtons ensemble cet anniversaire symbolique à l'occasion de la fête annuelle du Club début juin.

Souhaitons soixante années supplémentaires minimum à notre club

Les rapports avec l'environnement

Rayonnement de l'association :

Notre association compte : 105 sociétaires, 10 copropriétaires, 29 participants, 15 bénévoles qui composent votre CA. Olivier BRIERE reviendra sur ces données dans son rapport administratif.

Les comptes du club sont sains grâce à une bonne gestion de nos finances réalisée par notre trésorier Robert ZAMPARO.

Cette année encore nous obtenons un excédent financier. Robert vous en présentera les détails dans son rapport financier.

Notre Club affilié à la FFVoile est toujours attractif : voir le nombre de participants aux différentes activités open et les festivités.

- Le site internet est largement visité avec une moyenne quotidienne de 200 personnes ;

- Le Club obtient régulièrement le Label Fédéral de **Club Sport-Loisir** pour ses activités et ses animations ; cela est à nouveau le cas pour 2020 ;

- Nous sommes toujours sollicité par des partenaires pour la participation ou l'organisation d'événements nautiques.

Le CNPM très actif dans la calanque côté animations est aussi très sensible à l'environnement :

Nous participons toujours activement à la **Journée de nettoyage**, fin avril, en compagnie des autres Associations.

Relations avec le Gestionnaire :

Les relations avec notre Gestionnaire, la Mairie de Cassis, et plus précisément la Capitainerie sont bonnes depuis la mise en place d'une nouvelle structure d'encadrement.

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr

En effet, la nouvelle équipe portuaire encadré par Gilles PANZANI, est sensibilisée à l'état catastrophiques des pontons. Elle met tout en œuvre et selon ses moyens pour faire face aux urgences.

Comme l'an dernier, il est de mon rôle de vous rappeler certaines obligations :

- Contrôler régulièrement l'amarrage de son bateau ;

Pour vous aider, il y a le club, la Capitainerie ; pour les relations avec cette dernière, n'oubliez-pas notre Référent Club-Capitainerie : **Alex Gabriel**, toujours de bonne volonté.

- Si ce n'est déjà fait, mettre en place une Cuve à eaux noires sur son bateau habitable muni de sanitaire avant la fin de l'année ; aides financière et technique du club, je vous en reparlerai tout à l'heure,

- Continuer à effectuer le tri sélectifs des déchets ; pour rappel les déchets non ménagers et les encombrants (batteries, chaînes ...) doivent être emportés.

- Enfin il faut avoir un bateau entretenu et en état de naviguer.

Les institutionnels :

Le Club remercie pour leurs subventions :

La **Mairie de Cassis**, la **région SUD**, le **Département** ... qui nous aident ainsi à réaliser nos activités.

Les partenaires et les associations amies :

Je salue chaleureusement les différents Clubs de la Calanque avec qui nous entretenons de très bonnes relations associatives et amicales et avec qui nous partageons nombre d'activités.

A ce propos, la prochaine **Coupe de l'Amitié**, sera organisée conjointement avec le week-end aux Embiez de notre Club Ami l'**YCCC**.

La section Voile de l'**ASCEA Cadarache** est toujours très active au sein du Club. On compte un bon nombre d'adhérents participants dans notre club.

Depuis quelques années nous sommes partenaire de la société **TeamWinds** basée au Frioul et propriétaire d'une flotte de Grand-Surprise ; notre club est Club Support Fédéral pour l'organisation des régates Corporatives suivantes : Coupe de Pétrole à la Voile, Coupe de l'Aéronautique, Coupe Neptunium. Le Club fournit les licences fédérales et publie les résultats.

David BOSSY arbitre de notre club vous présentera le rapport Sportif ; il est régulièrement membre de comité de course, notamment pour la DUO CIPRIANI du CNTL qui fait escale à Port-Miou début juillet.

Le déroulement des activités

Rappel des moments les plus importants vécus en cours d'année :

Objectif AOT 2021 :

Cette année 2020 sera la dernière année de l'**AOT** (Autorisation d'Occupation Temporaire) confiée par l'État à la Mairie de Cassis depuis 2004 pour la gestion de la **ZMEL** de Port-Miou.

Petit rappel des différents intervenants administratifs :

La **Mairie de Cassis** ou Gestionnaire du Plan d'Eau, la **DDTM** (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) qui fixe les règles et délivre les AOTs individuelles, le **PNC** (Parc National des Calanques) qui régleme les mouillages en cœur de parc (Port-Miou est cependant en zone d'adhésion), la **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement) qui analyse la cohérence environnementale (des options).

A l'été 2019, la Mairie de Cassis, candidate pour le renouvellement d'AOT, a élaboré un projet d'aménagement de la calanque. Ce projet prend en compte les **exigences et souhaits** des différents acteurs cités précédemment. Ce projet tient compte notamment d'une étude **Aléas Risques d'éboulement rocheux sur la rive EST**. Les conséquences sont une réduction

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr

supplémentaire du nombre de mouillage. Je vous détaillerai tout à l'heure précisément les causes et les conséquences sur le futur de la calanque.

Vous avez pu cependant en observer le contour, lors d'une **concertation publique** organisée par la Mairie de Cassis à l'automne.

La transformation de la calanque prendra de nombreuses années et les Sociétaires en « règles » verront leur droit à un emplacement conservé. La réduction voulue du nombre de bateau sera progressive.

Cette longue période qui verra le remplacement des pontons sera délicate car il faudra que les infrastructures actuelles « tiennent » jusqu'au terme des travaux.

Il faudra accepter des déplacements temporaires des bateaux et à terme peut-être un réaménagement des places.

Il est évident que le Club fera son possible pour maintenir notre unité sur la rive EST autour du maintien de notre local CNPM. La cohésion des clubs est l'une des volontés de la Mairie.

A ce propos, je tiens à préciser que j'ai participé à de nombreuses réunions, obtenus des entretiens, écrit des courriers dont l'objet était toujours de défendre notre club et nos emplacements.

Un exemple : L'obtention de la mise en place d'une passerelle de liaison entre le ponton de notre club et le Ski-Club.

Ce chapitre important concernant la calanque fera l'objet d'une présentation détaillée.

Entretiens des pontons :

Grâce à une prise de conscience par la nouvelle équipe portuaire de l'état des pontons, de la dangerosité de certaines portions, de l'urgence d'agir, des travaux de consolidations ont été menés en 2019.

Malheureusement, les dernières tempêtes successives d'automne ont mis à mal une grande partie de nos pontons par la montée des eaux sur des structures très fragilisées.

La Mairie a mis des moyens humains supplémentaires pour réparer au plus vite les tronçons de pontons cassés, afin de réparer les accès au club et à nos bateaux.

Les réparations ont été ralenties par les montées des eaux très fréquentes même en ce mois de janvier qui empêchaient toutes interventions.

Aujourd'hui l'accès côté tunnel est quasiment achevé (il manque 4m de reconstruction). Un grand merci à l'ensemble des intervenants, les Préposés de la Capitainerie et les 2 intérimaires employés d'urgence.

École de Voile Habitable :

Suite au mandat donné l'an dernier au CA pour développer une école de voile pérenne, le club dans un premier temps, n'a pas réussi à exercer une activité école pour la saison 2019, car le moniteur pressenti nous a fait faux bon au dernier moment.

Ensuite des opportunités se sont présentées et pour bien préparer la saison 2020, le club a fait l'acquisition sur ses fonds propres d'un voilier de type SELECTION et a aussi embauché un Moniteur en CDD. Ce sujet important pour le Club sera abordé en détail dans un exposé séparé.

Bilan des activités 2019 :

Régates club : Une participation en baisse, pour les régates traditionnelles avec la défection de plusieurs « piliers » de la régata.

Il s'avère qu'aujourd'hui, seules les régates dites open, comme la Coupe de l'Union, rassemblent encore, car sont sans contrainte.

Coupe de l'union (fête de la voile de Port-Miou) : Cette manifestation créée il y a 6 ans, pour marquer l'**union des usagers de la calanque** et la fraternité entre les clubs, a toujours le vent en poupe (malgré une participation en diminution légère d'année en année).

Ce qui plaît : la participation à la carte sur des parcours originaux (parcours « chrono » et VIRE-VIRE) et le côté festif et convivial du week-end. Les bénévoles ont été très actifs, cette année encore, côté organisation mais aussi pour préparer le repas du samedi soir avec une succulente Tajine d'agneau concocté par Dominique ; bravo à tous et un grand merci. Alors rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle édition encore plus remarquable.

Voiles de Cassis : La Mairie de Cassis a sollicité l'aide du CNPM pour la coordination de la manifestation en plus de la partie technique habituelle, de Comité de Course. La Mairie nous a notifié un marché nous donnant la gestion financière de l'évènement (intéressant financièrement pour la Ville, pour boucler son budget, car le Club est apte lui à recevoir des subventions publiques et privées).

Le Chef d'Orchestre au Club a une fois de plus été Marc Lhuillier qui pour la huitième année s'entoura de l'aide et des compétences de tous les bénévoles habituels du Club. Un grand merci à lui et à tous les Participants.

Les 5 Éléments (week-end multi activités sur 3 jours) : Cet évènement sportif et festif a été créé pour montrer que le club était ouvert sur l'extérieur et aux autres. Outre la **voile**, notre cœur d'activité, les participants ont pu tester la **plongée**, la **pêche**, l'**escalade** et la **randonnée**, avec en activité surprise les **combats de joutes**. Bonne participation pour cette première édition. Évènement reconduit en 2020 avec deux nouvelles activités surprises.

Fête du club : Soirée Orientale sous la houlette de notre sympathique traiteur **Mr ESPOSITO**. Très bonne ambiance et participation autour d'une excellente tajine au poulet. Un grand merci à l'Animateur de la soirée du club : **Christophe CIANTAR** et à tous ses « commis ».

Fêtes des voisins et de la musique : Fêtes jumelées, organisées depuis trois ans par le CNPM, en une seule soirée. Le principe de cette soirée obtient beaucoup de succès : panier repas partagé en musique.

Formations : Une seule formation cette année :

- Formation **ÉPISSURE** sur cordage simple tresse. Formation dispensée en deux sessions d'une demi-journée par Alex GABRIEL sous la forme d'exercices pratiques.

Merci à lui pour la qualité de son intervention et du temps qu'il y a consacré.

- Formation **premiers secours et utilisation d'un défibrillateur**. Pour rappel, cette formation est obligatoire dès lors de l'acquisition d'un DAE.

Une première session a eu lieu en 2018.

Une nouvelle session dispensée par le Centre de Formation de la Croix-Rouge Française est envisagée au printemps. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez dès à présent vous signaler en envoyant un courriel à :

formation@cnport-miou.org.

Achats groupés : Pour vous faire profiter des meilleurs prix ; cette année au nombre de deux :

- Mallette Médicale Hauturière et ancre SPADE.

Acquisitions :

Nous l'avons vu, acquisition d'un voilier pour l'école habitable, de type SELECTION pour la somme de **15 000€**.

Achat d'un équipement à disposition des Sociétaires : un booster de batterie.

Entretiens et Travaux :

L'entretien et les travaux au Club sont toujours supervisés et réalisés de main de maître par Dominique BESSET ; Merci Doudou.

Conclusion sur les activités :

Je rappelle qu'il est fondamental de participer à nos activités, pour les raisons suivantes :

- Satisfaction des organisateurs qui je le rappelle sont des bénévoles ;

- Convivialité et fraternité entre Membres ;
- Et enfin parce que cela pérennise notre présence et notre utilisation du Club House.

Les Acteurs et les Actes

Les adhérents

La **communication** entre le CA et les Membres est faite de trois manières :

- Soit par le site Internet ;
- Soit par mailing pour les informations administratives ;
- Soit par une Lettre d'Information plus axée sur les activités et à laquelle il faut s'abonner via le site internet du Club en communiquant simplement son adresse électronique.

<http://www.cnport-miou.org/contact/rgpd-du-cnpm.html>

L'**année 2019** a vu une légère baisse du nombre de Sociétaires suite à des abandons de poste.

Le nombre de membres actifs ou participants est à un très bon niveau ; c'est une très bonne chose qui montre l'attrait de notre club pour ses différentes activités et l'ouverture du club à de nouveaux membres.

Les bénévoles

Je remercie vivement l'ensemble du C.A. pour son implication.

Remerciements plus appuyés pour Robert et Olivier, qui ont géré avec brio la trésorerie et la partie administrative du Club.

Une mention spéciale pour Robert, qui est toujours présent pour m'épauler, me conseiller, m'encourager et me soutenir.

Dynamique du bénévolat dans l'association :

Tous les Sociétaires et Participants non administrateurs peuvent participer à l'animation de notre Club en se joignant à l'une des commissions.

Par exemple, vous pouvez participer à la commission école de voile ... en transmettant vos connaissances techniques et de navigations à JULIEN.

Les projets

Les projets prévus en 2019 étaient :

Maintenir et développer les activités et aussi développer et pérenniser l'école de voile.

Le contrat me semble rempli, activités toujours importantes, et mise en place de l'école de voile habitable pour 2020 par l'achat d'un bateau et l'embauche d'un moniteur ; Nous reviendrons en détail sur l'activité école de voile dans une présentation séparée en cours de séance.

L'Agenda 2020 : Nettoyage de la calanque, Voiles de Cassis, Fête du Club spécial 60 ans, Cooking Cup, Fête des Voisins et de la Musique, Coupe de l'Union, Les 5 éléments, Coupe de l'Amitié ... l'agenda sera détaillé tout à l'heure.

Les projets 2020 : Nos actions porterons sur :

Persévérer et performer dans l'organisation de manifestations et activités diverses.

Réussir l'activité d'École de Voile Habitable pour la saison à venir, et de préparer sa pérennisation pour 2021.

Je vous remercie de votre attention et je soumetts maintenant ce rapport à votre approbation par vote.

Le Président, François MELLON

A l'issue de ce rapport moral il est suggéré par Yvon Chenin d'améliorer l'affichage des activités et formations sur les panneaux du club

Yves Attali, quant à lui, regrette qu'il n'y ait pas de mention sur le renouvellement des AOT. Le président répond que ce sujet est traité ultérieurement

Le secrétaire général fait procéder au vote pour l'approbation du rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 4

Pour : 48

Le rapport moral est donc approuvé

5/ Rapport administratif 2019

Le secrétaire général, Olivier Briere, présente oralement le rapport administratif 2019 :

Le rapport administratif de 2018 faisait état de 158 membres

En 2019 le CNPM compte 144 membres à jour de leur cotisation

105 propriétaires

10 copropriétaires

29 membres actifs

7 propriétaires ont quitté le CNPM en 2017 (vente de bateaux, décès, non règlement de cotisation)

1 copropriétaire n'a pas renouvelé son adhésion

2 nouveaux adhérents ont été enregistrés

15 Participants, n'ont pas renouvelé leurs adhésions et 7 nouveaux sont arrivés

Année	Sociétaires	Copropriétaires	Membres actifs	Total
2010	131	12	11	154
2011	120	18	14	152
2012	112	23	15	150
2013	112	16	14	142
2014	114	13	22	149
2015	113	13	20	146
2016	123	13	28	164

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr

2017	117	10	22	149
2018	110	11	37	158
2019	105	10	29	144

Le conseil d'administration comprend 15 membres :

Un conseiller est élu pour 6 ans, il est rééligible.

Le renouvellement du conseil d'administration s'opère par tiers, tous les deux ans. Le dernier renouvellement a eu lieu en 2018, il y a donc renouvellement en 2020.

Prénom	Nom	Fonction	Commissions	Sortant en
François	Mellon	Président	Communication/Sportive/Ecole de voile/Pôle course	2024
Olivier	Briere	Secrétaire général		2022
Robert	Zamparo	Trésorier	Ecole de voile	2022
Marc	Lhuillier		Sportive / AOT 2021	2020
Gérard	Plaisant		AOT 2021	2020
Yves	Attali		AOT 2021	2022
Christophe	Ciantar		Festivités	2020
Noura	Benraad			2024
Martine	Simsolo		Ecole de voile / sportive	2024
François	Dumon		Travaux	2022
Pascal	Leroy			2024
David	Bossy	Vice Président	Sportive	2020
David	Pirondeau		Ecole de voile	2020
Dominique	Beset		Travaux	2020
Alex	Gabriel		Référent / Formation sécurité	2022

Président d'honneur : **Claude Laurendeau**

Le site web du CNPM <http://www.cnport-miou.org/>, outre les informations sur les activités du club, permet d'accéder aux sites météo, et d'effectuer les réservations du local du club, s'inscrire aux stages de l'École de voile, prendre vos licences FFV , régler votre cotisation .

Un grand merci à tous ceux qui s'investissent et à ceux qui par leur participation démontrent la vivacité à du CNPM.

A l'issue de cette présentation, le secrétaire général demande de voter pour l'approbation de ce rapport administratif

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 51

Le rapport administratif est donc approuvé

6/ Rapport Financier 2019

TRESORERIE ; au 31 décembre 2019 le CNPM disposait de 66.659,60€ qui se décomposaient de la façon suivante : compte chèque société Générale : 4.704,89€ - compte associatif Société Générale : 61.954,71 €. A cette date le club n'avait aucune dette à court, moyen ou long terme

CHARGES	
Ecole de <u>voile</u> : avance/salaire 12/2019	500,00
Commission Sportive : régates club + externes - Frais d'organisation Voiles de Cassis, Coupe de l'Union, Les 5 Eléments, Coupe de l'Amitié	39723,50
Missions, réceptions : <u>Assemblée Générale</u> , fête club, gâteau des rois.	2813,27
<u>Achats</u> et charges diverses: petit matériel, gaz, informatique, entretien et fonctionnement Club house, missions, déplacements	2004,45
Achat matériel collectif durable	15452,43
Coûts administratifs poste, internet, banque, assurances	1198,30
Affiliations, engagements, participations	2218,25
Achat licences FFV	5088,50
TOTAL	68998,70

PRODUITS	
Recettes Ecole De Voile	0,00
Commission sportive : prestations Voiles de Cassis, engagements, participations, sponsoring, Subvention Région SUD (5000€)	41056,93
Participations sociétaires, autres participations	1714,85
Cotisations <u>sociétaires</u> : propriétaires, copropriétaires et membres actifs	6385,00
Subvention de Fonctionnement Conseil Départemental 13	1200,00
Subvention de Fonctionnement Ville de Cassis	4000,00
Reprise sur provisions	9427,16
Vente de licences FFV	5214,76
TOTAL	68998,70

SUBVENTIONS PERÇUES EN 2019: Ville de Cassis : 4.000€ pour le fonctionnement du club (idem 2018) – Conseil Départemental 13 : 1.200€ pour le fonctionnement du club (-15%) – Région SUD : 5.000€ pour les Voiles de Cassis (première demande)

EN CONCLUSION : Un exercice budgétaire nous permettant d'amortir environ 30% du montant d'achat du bateau.

Je tiens à remercier tous les membres du club qui ont participé bénévolement au fonctionnement administratif, technique et statutaire de la structure, à l'entretien du club house, aux animations de la calanque et du plan d'eau, aux animations organisées par le club. Leur implication désintéressée garantit la viabilité et la stabilité financière du club. Spécial thanks à Olivier BRIERE pour la gestion des cotisations et à François MELLON pour le suivi des licences FFV. J'adresse tous mes remerciements à la Ville de Cassis, au Conseil Départemental 13, à la Région SUD pour leur soutien logistique et financier, ainsi qu'à nos partenaires sponsors pour leur engagement à nos côtés.

l'issue de cette présentation, le trésorier demande de voter pour l'approbation de ce rapport financier 2018.

Le rapport financier du trésorier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés

NB : le rapport financier ci dessus intègre la suggestion faite au cours de l'AG, à savoir : L'intégration de l'achat du bateau École de Voile dans les charges.

7/ Budget prévisionnel et cotisation 2020 :

NOTA :Le budget prévisionnel qui suit prend en compte le montant des subventions **demandées** aux collectivités. Le budget réel sera (re)calibré en fonction des subventions réellement attribuées.

CHARGES		
Ecole de voile: fonctionnement, communication	2500	18000
Ecole de voile: remise en état, entretien, place au port Eridan	4500	
Ecole de voile: coûts salariaux	11000	
COMMISSION SPORTIVE		43000
Frais d'organisation et de participation régates internes et externes, Frais d'organisation Voiles deCassis, Coupe De L'Union, Les 5 Eléments, Coupe De L'Amitié		
Missions réceptions: Assemblée Générale, fête club, gâteau des rois	6000	12000
Achats divers: outillage, gaz, informatique, entretien et fonctionnement Club house, déplacements, missions	2000	
Coûts administratifs poste, internet, banque, assurances	1500	
Affiliations, engagements, participations	2500	
Achat licences FFV		6000
Provision pour cuves à eaux noires		2000
TOTAL I		81000
Emploi des contributions volontaires en nature (bénévolat)		20500
Mise à disposition de biens et services (Voiles de Cassis)		3500
TOTAL II		105000

PRODUITS		
Ecole de voile : recettes participants	13000	18000
Ecole de voile: reversions salariales	5000	
Ventes de prestations, participations, autres recettes	20000	42000
Voiles de Cassis subvention CD13	5000	
Voiles de Cassis subvention Région SUD	5000	
Les 5 Eléments subvention CD13	2000	
Sponsoring	10000	
Cotisations sociétaires-copropriétaires, membres actifs	6500	15000
Participations sociétaires, autres participations	1500	
Subventions de fonctionnement CD13	2000	
Subventions de fonctionnement Ville de Cassis	5000	
Vente de licences FFV		6000
TOTAL I		81000
Contributions volontaires en nature (bénévolat)		20500
Mise à disposition de biens et services (Voiles de Cassis)		3500
TOTAL II		105000

NB : le rapport financier ci dessus intègre la suggestion faite au cours de l'AG, à savoir :l'accroissement de la dotation événements, pour les 60 ans du club.

SUBVENTIONS DEMANDÉES POUR 2020 : Fonctionnement général: 5000 € ont été demandés à la Ville de Cassis et 2000€ au Conseil Départemental 13 - **Manifestations : Voiles de Cassis:** 5000 € ont été demandés au Conseil Départemental 13 et 5000€ à la **Région Sud** - Les 5 Eléments: 2000€ ont été demandés au Conseil Départemental 13

COTISATIONS : Compte tenu des résultats 2019, le montant des cotisations reste inchangé pour 2020.

CUVES À EAUX NOIRES : le Club décide d'apporter son aide à hauteur de 150€ à tout sociétaire pour l'achat d'une cuve à eaux noires (Facture) cf. réglementation calanque 2020

LICENCES : Comme à l'accoutumée nous adaptons le tarif des licences FFV 2020 à celui qui nous est facturé par la fédération.

A l'issue de cette présentation plusieurs adhérents demandent à ce que soit étudiée l'aide à l'installation de panneaux solaires. Ce point sera porté à l'ordre du jour d'un prochain CA.

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT: concerne les actions réalisées bénévolement qui concourent à la vie de l'association, : réunions du C.A, Assemblée Générale, organisation des régates club, gestion et suivi de l'école de voile, Organisation des manifestations festives, entretien du Club house, réunions et missions diverses. Elles sont évaluées en temps de travail x taux horaire (base SMIC TTC). Pour 2020 et toutes actions confondues, elles représenteront 1500h de travail environ pour un montant total de 20.500€.

MISE A DISPOSITION DE BIENS ET SERVICES : concerne la mise à disposition de biens et services de la Ville de Cassis(capitainerie) pour l'organisation des Voiles de Cassis et autres manifestations. Elles sont évaluées à hauteur de 3500€.

Le secrétaire général appelle à voter pour le prévisionnel financier 2020 présenté par le trésorier

Contre : 1

Abstention : 0

Pour : 51

Le prévisionnel financier est donc approuvé.

8/ Rapport sportif 2019

David Bossy, membre de la commission sportive présente le rapport sportif. Ce rapport n'est pas soumis à vote

Challenge d'hiver : ONDULAT à Éric ORDENER
4 manches courues /6 ;
10 bateaux inscrits et classés, 3 à 8 bateaux par manches.

Coupe de Printemps : ATTILA à André SIMON
1 manche courue /2 ;
10 bateaux inscrits, 4 bateaux classés.

Coupe Henri BASSO : FISSA à Jacques/François DUMON
1 manche prévue et courue ;
09 bateaux inscrits et classés.

Printemps du Livre : ATTILA à André SIMON
ONDULAT à Éric ORDENER
NEPTUNE à Pierre FOURNIER
2 manches courues /5 ;
08 bateaux inscrits et classés.

Coupe de l'Union : FISSA à Jacques/François DUMON
VICTORIA à Christian KNOERR (YCCC)
SIRIUS à Dominique BESSET
EPICURE à Alain MERCIER (PMPP)
2 manches courues /2 ;
27 bateaux inscrits, 19 bateaux classés.

Coupe Georges Arnaud : Pas de Participants !

Coupe de l'Amitié : ATTILA à André SIMON
4 manches courues (à Port-Miou et non aux Embiez) ;
10 bateaux inscrits et 06 classés.

Challenge d'automne : ATTILA à André SIMON
1 manche courue /4 ;
8 inscrits, 6 bateaux classés.

RÉSULTATS COMPLETS : [http s ://www.cnport-miou.org/pages/regates.html](http://www.cnport-miou.org/pages/regates.html)

Bilan des régates CNPM 2019 :

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr

a) 7 épreuves validées sur 8 ; 15 manches courues sur 25 prévues.

b) Nombre de bateaux participants par manche en baisse sur l'année par rapport à 2018 soit de 3 à 9 bateaux départs ; les régates SOLO et DUO du challenge Georges-Arnaud seront supprimées du calendrier 2020.

c) 25 bateaux ont régaté en 2019 (dont 6 bateaux des autres clubs de la calanque et 1 bateau extérieur).

d) Coupe de l'Union : Encore une bonne participation cette année bien que celle-ci s'étiolle d'année en année. Une très bonne convivialité pour cette sixième édition notamment pour la soirée avec le repas fait maison (excellente tajine d'agneau de Dominique ; un grand merci à lui et à toutes les « petites mains »

e) Coupe Henri BASSO : 09 bateaux et équipages ont rendu hommage à notre regretté Henri autour d'une manche effectuée en baie de Cassis. Dimanche 17 mai 2020, deuxième édition ; 2 ans déjà !

CALENDRIER : <http://www.cnport-miou.org/pages/calendrier-2020.html>

Les résultats de bateaux du CNPM à l'extérieur :

Fissa (François et Jacques Dumon, Patrick GOUIN) a participé cette année aux : Voiles de CASSIS : 2eme (sur 11, Groupe 2 - Époque Marconi < 15m) ;

Les résultats de Membres du CNPM à l'extérieur :

Classement National Individuel Fédéral de Licenciés du CNPM :

Div	Place	Nom	Prénom	Age	Pratiques	Bateaux	Points
1 N3	1760	PLAISANT	GERARD	V	H	IRC, ORCC, OSIR	3210
2 N3	1953	DOSSEMONT	WILFRID	S4	H	IRC, ORCC	3064
3 N3	2158	MAGNAC	JEAN FRANCOIS	S4	H	IRC	2904
4 N4	3494	PIRONDEAU	DAVID	S4	H	GSUR, IRC	2196
5 N4	6082	PLANCHE	JEAN CHRISTOPHE	S5	H	IRC, ORCC	1378
6 N4	7098	DE BRESSY	MICHEL	S5	H	IRC, OSIR	1160
7 N5	7695	HERVY	MANUEL	S2	H	IRC	1062
8 N5	9919	ZAMPARO	ROBERT	S5	H	IRC, OSIR	776
9 N5	10029	PINEAU	CHARLES	S3	HT	IRC, CIM	759
10 N5	11207	BAILLY	BENJAMIN	S3	H	IRC, OSIR	644
11 N5	12873	LARATTE	ERIC	S5	H	OSIR	522
12 N5	13507	TUEUX	ANDRE	V	H	ORCC, OSIR	484
13 N6	19726	DALLONNEAU	NICOLAS	S3	H	GSUR	240
14 N6	21382	DUMON	FRANCOIS	V	H	OSIR	200
15 N6	21382	ORDENER	ERIC	S4	H	OSIR	200
16 N6	22967	BESSET	DOMINIQUE	S5	H	OSIR	179
17 N6	23647	BOISSIERE	LOIC	S1	H	OSIR	160
18 N6	24094	CELLA	GILBERT	V	H	OSIR	153
19 N6	25162	PETIT	PASCAL	S4	H	OSIR	137
20 N6	25561	FOURNIER	PIERRE	S3	H	OSIR	124

Sélection de résultats Individuels :

Porquerolle's Race : 7e (sur 13) Jean-Christophe PLANCHE.

SNIM :
3e (sur 7) Michel DE BRESSY,
4e (sur 21) Jean-François MAGNAC,
Gérard PLAISANT,
Wilfrid DOSSEMONT.

Quadra Solo Med : 7e (sur 12) Michel DE BRESSY.

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr

Jurys Cup : 4e (sur 23) Eric LARATTE,
5e (sur 09) Jean-Christophe PLANCHE,
8e (sur 23) Michel DE BRESSY,
11e (sur 18) David PIRONDEAU.

Vire-Vire : 15e (sur 91) Gérard PLAISANT,
Wilfrid DOSSEMONT,
18e (sur 91) Jean-Christophe PLANCHE,
20e (sur 91) André TUEUX.

Hyères séries : 3e (sur 5) Jean-Christophe PLANCHE.

Rolex Giralia : 7e (sur 50) Manuel HERVY.

Voile TRADITION : Très nombreux résultats pour,
Fabio ZARELLI, Cédric MERLIN,
Véronique et Jean-Michel REBUFFAT,
Charles PINEAU, Véronique WOOD, Patrick TEYSSIER ...

Voiles de Saint-Tropez : 7e (sur 32) David PIRONDEAU.

Mini JI - Voiles au large – Chpt de Ligue : 3e (sur 16) Alain MERCIER (PMPP).

Ch. Florence Arthaud actes 4 et 5 : 1er (sur 16) Jean-Christophe PLANCHE.

Régate des Châtaignes : 4e (sur 17) Benjamin BAILLY.

Activités de l'Équipe Club Comité de Course du CNPM :

- Le club a été chargé, cette année encore, de l'organisation sur l'eau d'épreuves :
Les Voiles de Cassis – Voiliers de traditions ; Coordinateur CNPM de la manifestation et Président du Comité de Course Marc LHUILLIER ;
- DUO Cup Cipriani – David BOSSY, Président du Comité de Course pour la troisième fois ;
- Les Voiles de l'Aéronautique,
- Coupe du Pétrole de Voile,
- Coupe NEPTUNIUM
- Régates inter-entreprises en Grand-Surprise ;
Le CNPM est Club Support (Organisateur TeamWinds)

Ces régates ont mobilisé à chaque fois des volontaires du club pour assurer le comité de course à terre et sur mer : Avis de Course, définition des parcours (Instructions de Course), inscriptions (licences, jauges ...), bateau comité, bateaux pointeurs, établissement des résultats, jury ... et participations aux festivités qui ont suivies !

Équipe Club Comité de Course en 2019 : Alex, Bernard, David, Dominique, François, Fred, Frédéric, Josyane, Marc, Olivier, Philippe, Robert ...

Un grand bravo à tous, régatiers et bénévoles.

Un grand bravo à tous ces régatier

9/ Election des administrateurs CNPM

Le secrétaire général appelle à voter pour les candidats administrateurs en remplacement du tiers sortant :

Prénom	Nom	Nombre de voix
--------	-----	----------------

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr

David	Bossy	51
Gérard	Plaisant	41
David	Pirondeau	47
Dominique	Beset	52
Fabrice	Sarasi	38
Ludovic	Para	41

David Bossy, Gérard Plaisant, David Pirondeau, Dominique Beset et Ludovic Para sont donc élus au conseil d'administration du CNPM

10/ Membres représentant le CNPM à l'UNPMC

Le secrétaire général donne la liste des candidat qui se sont présentés en tant que délégués du CNPM à L'Union

Prénom	Nom
David	Bossy
Gérard	Plaisant
Alex	Gabriel
Christiane	Jayles
Yves	Chenin
Francis	Brachet

Alain conseil se propose comme candidat à ce poste

Francis Brachet demande à être investi d'une mission spéciale en tant que membre d'une commission travaux amenée à statuer sur les équipements prévus pour le nouveau projet d'aménagement

La liste définitive des délégués du CNPM à l'union sera arrêtée au cours du prochain conseil d'administration

11/ Ecole de voile

Le président fait le point sur l'avancement de l'école de voile, Julien Authier se présente et le trésorier présente les aspects financiers.

 <h3>EDV – Le besoin (rappel 2019)</h3> <p>Le CNPM est un Club affilié FFVoile.</p> <p>Sa mission, selon ses Statuts et les objectifs de la FFVoile, est de promouvoir la pratique de la Voile.</p> <p>Une école de voile pour le Club est un moyen d'exister vis-à-vis des Institutions et des Autorités. Elle montre l'ouverture du Club aux autres.</p> <p>Elle est la dernière source de « sang neuf » pour le Club.</p> <p>www.cnport-miou.org</p>	 <h3>EDV – Projet 2019</h3> <p><i>L'École de Voile Municipale de Cassis</i></p> <p><i>En partenariat avec</i></p>  <p><i>L'École de Voile Habitable du CN Port-Miou</i></p>  <p>Interlocuteur : Le Service des Sports de Cassis</p> <p>_____</p> <p><i>Quid aujourd'hui du partenariat pressenti en 2019 ?</i> <i>Ce partenariat existe toujours sans les contraintes fortes envisagées alors :</i></p> <p>www.cnport-miou.org</p>
--	---

EDV – Fonctionnement 2020

Aujourd'hui, le CNPM gère en totale autonomie l'école de voile habitable (sous conditions [planche suivante]).

Ville de Cassis :	CNPM :
Promotion ; Achat de stages EMV et EJC.	Promotion ; Planification des sorties ; Organisation technique ; Gestion administrative et financière ; Gestion du moniteur ; Gestion du bateau

www.cnport-miou.org

EDV – Exigences Municipales

→ Respecter toutes les règles en vigueur :

Règles Professionnelles sur l'encadrement sportif, Fédérales, Préfectorales, Municipales, du PNC ... ;

→ Avoir une activité Associative et non commerciale mais avec un objectif d'équilibre financier ;

→ (1) Effectuer les stages avec un moniteur qualifié diplômé ;

→ (2) Utiliser un bateau déjà présent dans la calanque.

www.cnport-miou.org

EDV – Travaux du CA

Le Conseil d'Administration, conformément au mandat qui lui a été donné en AG 2019, a étudié toutes les solutions pour aboutir à un fonctionnement de l'école stable et pérenne ; ce qui a conduit à :

1 Emploi d'un Moniteur à durée déterminée : 10 mois

Julien AUTHIER, 24 ans, en alternance activité-formation
Diplômé BPJEPS monovalent,
spécialisation CROISIÈRE en cours.

www.cnport-miou.org

EDV – Travaux du CA

2 Achat d'un bateau d'occasion d'un Sociétaire :

Bateau ERIDAN de type SELECTION à Christian LAUGIER.



www.cnport-miou.org

EDV – A savoir

Le bateau est 100 % propriété du Club ;

La place (AOT) reste au nom de Christian ;

L'ensemble des frais est supporté par le Club.

www.cnport-miou.org

EDV – Planning 2020

Janvier : Préparation technique du bateau et apprentissage par JULIEN du SELECTION ;

Février : Déjà 2 stages d'une journée réalisés ;

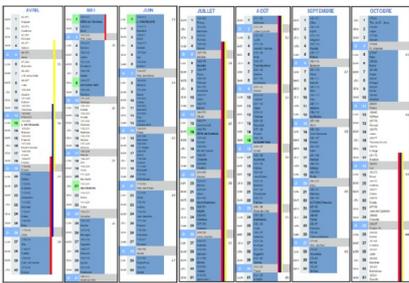
Mars : Carénage et personnalisation du bateau ;

Avril et Mai : Démarrage des stages sur 2 quinzaines chaque mois ;

Juin à Mi-Octobre : Pleine activité école.

www.cnport-miou.org

EDV – Objectifs généraux



www.cnport-miou.org

EDV – Objectifs 2020 – 2021

1- 2020 : Année test et de mise au point :

- Engranger un nombre suffisant de stages ;
- Être référencé par le plus grand nombre, institutions et particuliers.

2- 2021 : Pouvoir pérenniser l'activité :

- Les conditions réglementaires n'évoluent pas ;
- Nous pouvons embaucher Julien en Contrat Aidé.

www.cnport-miou.org

EDV – Prospects

Google | SITO INTERNET CN PORT-MIOU

www.cnport-miou.org

EDV – Avantages JEUNES

www.cnport-miou.org

EDV – Commission Ecole de Voile

JULIEN AUTHIER

MARTINE SIMSOLO CHRISTOPHE CIANTAR

DAVID PIRONDEAU

ROBERT ZAMPARO FRANÇOIS MELLON

...

www.cnport-miou.org

EDV – CV Moniteur

Julien AUTHIER

- Bac S
- 24 ans
- DEUG en STAPS
- Encadrement CQP voile légère
- **BPJEPS** Voile légère

www.cnport-miou.org

EDV – Formation suivie

BPJEPS Voile croisière,
navigation à 200 milles d'un abri.

- **Permis hauturier + CRR**
- **BACPNAV** (Brevet d'Aptitude à la Conduite des Petits Navires à Voile)

www.cnport-miou.org

EDV – Formation BPJEPS

- Contrat en alternance sur 10 mois :
 - 30% en formation (Bordeaux/Arcachon/Hendaye)
 - 70% en entreprise
- **CFA SANA / Région Aquitaine**

www.cnport-miou.org

EDV – Objectifs généraux

- Inscrire nos relations avec un technicien de la voile dans une perspective pérenne ;
- Développer l'activité à l'année en visant les publics spécifiques ;
- Atteindre l'autonomie financière en 2023.

www.cnport-miou.org

EDV – Données Administratives 1/2

- Contrat d'apprentissage en alternance travail / formation
- Contrat de droit privé rattaché à la convention collective du sport
- Aide de l'état par un allègement de charges salariales et patronales
- CDD de 10 mois, 35h/semaine,
- Du 16/12/2019 au 09/10/2020.

www.cnport-miou.org

EDV – Données Administratives 2/2

- Inscription à l'URSSAF (sécurité sociale), à l'ARRCO (retraite) et à AG2R (prévoyance)
- Élaboration et suivi des bulletins de salaire et des charges sociales : *Impact Emploi*.

www.cnport-miou.org

EDV – Données Financières

- Frais inhérents à l'activité jusqu'au 09/10/2020
- y compris salaires : 18.000 €
- Aides salariales : 5000 €

www.cnport-miou.org

EDV – Activité 2020

- Recettes minimales pour atteindre l'équilibre financier : 13000 € ;
- Analyse prospective des résultats sur les 10 mois.

www.cnport-miou.org

EDV – Objectif 2021 2020

- Poursuite de l'activité si résultats 2020 encourageants
- Solliciter l'aide «emploi» de l'Agence Nationale du Sport pour 2 ans.

www.cnport-miou.org

NB : Jean Paul Coste demande s'il serait possible de proposer des stage de perfectionnement, à bord des bateau d'adhérents. Le sujet sera étudié.

12/ Calanque 2021

Le président informe les membres des projets d'aménagement de la future calanque

Calanque 2021

PROJET MUNICIPAL :

- Étude d'ingénierie confiée au bureau ACRI IN :
Doc : « P2882-1485_AVP -Port Miou- v1.pdf »
- Projet Municipal 1, fin juin 2019
- Étude Aléas risques éboulements juillet 2019 → Projet Municipal 2 : réduction linéaire + forte
Document : « BRGM port-miou 2019.pdf »
- Concertation Publique du 27/10 au 17/11 2019
Document : « Concertation_port-miou.pdf »

www.cnport-miou.org

Calanque 2021

ZONES A RISQUES : Synthèse

- Demande DDTM ;
- Estimation méthode MEZAP ;
- Approche AOT + mouillage-circulation piétonne ;
- Circulation piétonne interdite fond de calanque ;
- Mouillage : 4 zones identifiées (voir ci-après) ;
- Local CNPM en zone à risque élevé ;
- Premier diagnostic : visuel ; végétation ; eau ;
- Méthode majorante, sécuritaire ;

www.cnport-miou.org

Calanque 2021

ZONES À RISQUES : Synthèse

- Niveaux à relativiser au vue de l'activité basse ;
- Pas de risque visuel immédiat ou imminent ;
- Conseil du BRGM sur zones à risques élevés :
Engager un diagnostic rocheux ponctuel plus détaillé
- Mise en place de parades rocheuses adaptées (convenant au PNC [visuel]) :
Purge et ancrages.

www.cnport-miou.org

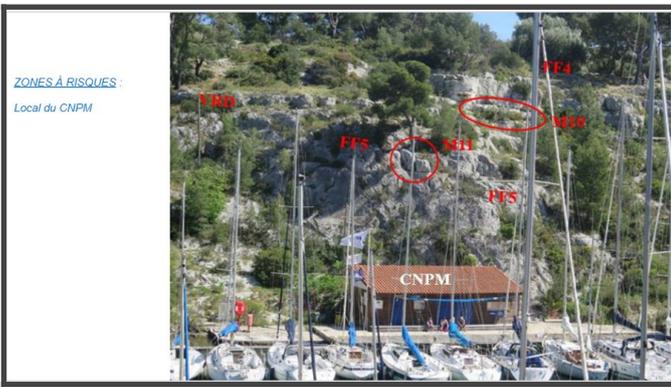
ZONES À RISQUES :



Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr

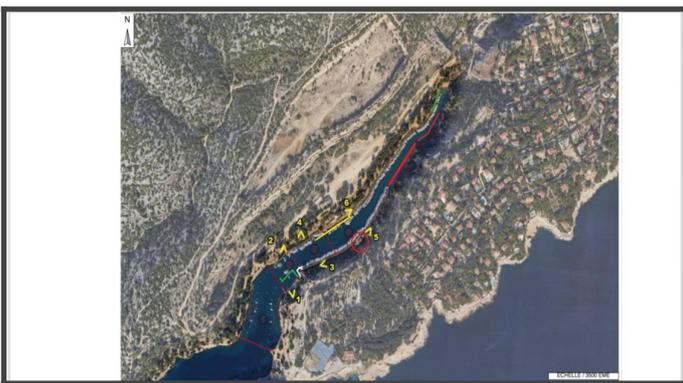
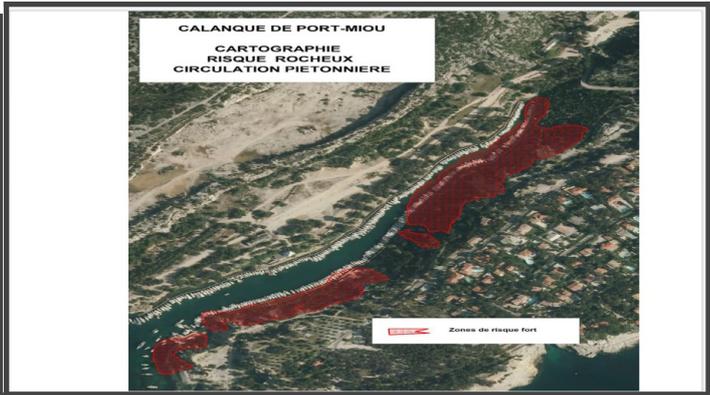
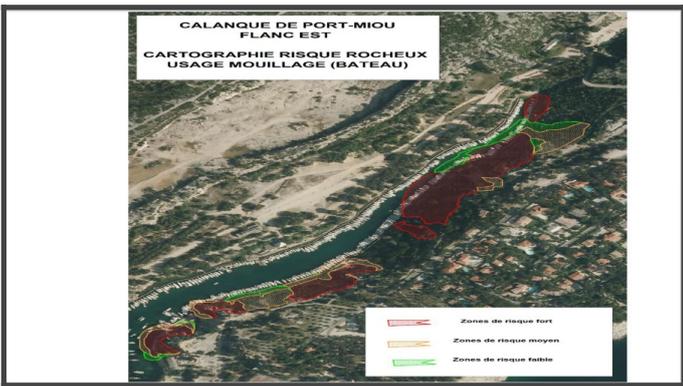


Calanque 2021

ZONES À RISQUES : Local du CNPM

BRGM : « La cabane du club nautique de Port-Miou (CNPM), affectée par un aléa fort pour sa moitié amont et par un aléa moyen sur sa moitié aval d'emprise au sol. Certains blocs (M11) présents en tête de falaise (FFR) matérialisent tout particulièrement cette potentialité d'endommagement (illustration 14). Pour ce seul enjeu bâti, on peut donc considérer au final une unique zone de risque élevée pour l'ensemble du bâtiment. »

www.cnport-miou.org



Calanque 2021

CALANQUE 2021-2024 : Réduction de linéaire

- Problématique Calanque ;
- Conservation AOT individuelle si dans les « règles » ;
- Regroupement si possible sur la rive CNPM ;
- Pendant les travaux, les places passagers seront utilisées pour accueillir les bateaux Permanents ;
- Le ponton CNPM supprimé, le sera en fin des travaux.

www.cnport-miou.org

Calanque 2021

DES CHIFFRES :

	Bouées	Longueur Linéaire pontons (m)	Longueur pontons flottants (m)	Nb mouillages TOTAL	Nb places tous pontons TOTAL	AOTs + ayants droits	Clubs	Sans club	?	Longue Durée	Passagers sur pontons (objectif 25%)	
2019	30	1277		486	456	393	298	75	10	10	63	13.82 %
2020	30	1277	149	487	457	393	298	75	10	10	63	15.10 %
...												
2024	20	918	80	380	360	278					82	22.78 %
	-10	-359	-69	-107	-97	-110					+13	
	-33 %	-28 %	-46 %	-22 %	-21 %	-28 %					19 %	

D'après la Capitainerie, l'objectif peut être atteint fin 2024. Si ce n'était pas le cas, décalage temporel.

www.cnport-miou.org

Calanque 2021

« Migrations » des bateaux du CNPM :

- Linéaire CNPM supprimé : environ 100 m ;
- Nombre de Sociétaires CNPM présent sur ce ponton : 22 (sur 39 bateaux) ;
- Suppression de la panne en : 2024 ;
- Nombre actuel de libération de places par an : 5 ; En 4 ans : minimum 20 bateaux.

→ La Capitainerie s'engage à regrouper les bateaux des clubs entre eux, si possible.

www.cnport-miou.org

Calanque 2021

PROJET MUNICIPAL : Étude d'ingénierie hydrodynamique

→ Visite et analyse du site ;

→ Analyse des données de houles et de niveau d'eau ;

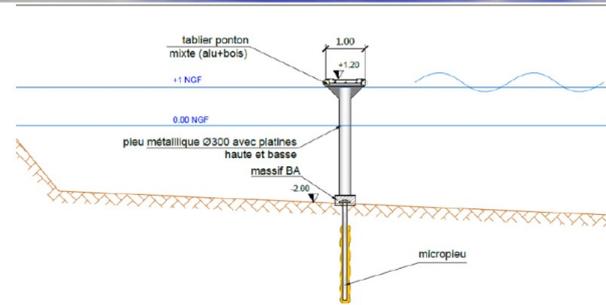
Données bathymétriques, phénomènes agissants sur les niveaux d'eau, vents et houle ...

→ Modèle de propagation ;

→ Modèle d'agitation portuaire.

www.cnport-miou.org

Calanque 2021 : Projet municipal nouveaux pontons



Calanque 2021 : Projet municipal nouvelle calanque



Calanque 2021

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- Janvier 2020 : La Mairie a rendue sa copie ;
- ... L'État analyse la proposition municipale (délai de 6 mois) ;
- Printemps 2020 : Enquêtes Publiques de l'Etat (AOT et Environnementale) ;
- Été 2020 : Rédaction du cahier des charges en vu de la passation du Marché pour la réalisation ;
- Automne 2020 : La Mairie consulte les Clubs concernant le futur Règlement d'Usage de la ZMEL de Port-Miou ;

www.cnport-miou.org

Calanque 2021

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 01 Janvier 2021 : L'État confie l'AOT ZMEL à la Mairie de Cassis pour xx années (min 15 ans) ;
- Courant 2021 : La Mairie édite un nouveau Règlement d'Usage de la ZMEL de Port-Miou ;
- Automne 2021 : Début des travaux ;
- ...
- Fin 2024 ... : Fin des travaux.

www.cnport-miou.org

Calanque 2021

LES TRAVAUX dureront 4 ans :

- Première action : Préparation de la zone du Ski-Club, point central des travaux avec coulage d'une nouvelle dalle béton ;
- Tronçon 1 : Trémie – Capitainerie ;
- ...
- Ponton CNPM à démonter, en fin de travaux.

www.cnport-miou.org

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr

Calanque 2021

→ **AOT 2021 : EXIGENCES - RAPPEL**

- **Cuve à eaux noires** exigée (aide financière et technique du Club pour la mise en place d'une CAEN) ;
- Antifouling respectueux : rien d'exigée pour le moment ;
- Panneaux solaires : rien d'exigée pour le moment ;
- ...

www.cnport-miou.org

Calanque 2021

→ **AOT 2021 : CRITÈRES DE NON RENOUVELLEMENT**

- Bateaux ventouses, polluants, non entretenus, pas en état de naviguer (environ 30 unités recensées à ce jour) ;
- Propriétaires ne respectant pas le règlement d'usage (dépôt d'encombrants dans les poubelles ménagères, dépôt sauvage d'huile et autres produits dangereux, batteries, actes d'incivilités...)

www.cnport-miou.org

Calanque 2021

→ **AOT 2021 : CRITÈRES DE NON RENOUVELLEMENT**

Les titulaires ne renouvelant pas leur dossier annuel dans les délais impartis et/ou payant en retard ;

En résumé, critères de non renouvellement :

Les dispositions de non-renouvellement telles que prévue dans l'arrêté de police et le règlement d'usage de 2004.

Nota bene : Les Clubs seront informés préalablement à toute décision.

www.cnport-miou.org

Calanque 2021

→ **AOT 2021 : RÉDUCTION DU NOMBRE DE BATEAUX**

En plus de l'éviction des bateaux **sans CAEN** et ne respectant pas les **critères**, la réduction du nombre de bateaux proviendra aussi :

- Des **départs volontaires** (cessation de l'activité nautique, rejet de l'augmentation probable des tarifs ...)
- Des **départs naturels**.

RÉDUCTION PROGRESSIVE JUSQU'EN 2024 ou plus.

www.cnport-miou.org

12/ PROJETS 2020

Projets 2020

Maintien des Activités :

Régates, Fêtes, Manifestations, Formations, achats groupés ...

École de Voile

www.cnport-miou.org

Projets 2020

PARTENAIRE



CABESTO
NAUTISME et PÊCHE
AUBAGNE

Carte de FIDÉLITÉ Sociétaires avec prix négociés
Achats « grosse quantité »
Lots

PARTENAIRE des 5 ÉLÉMENTS

www.cnport-miou.org

Projets 2020

ACHATS GROUPES CNPM

- RADEAU SURVIE
- BALISES EPIRB ou PLB

Si intéressé(e),
SE SIGNALER à ALEX GABRIEL
Pendant l'apéritif

www.cnport-miou.org

Projet 2020

FORMATION

Conférence sur les POSIDONIES

Présenté par Charlie, Docteur.

Date à définir : mars, avril ...

Inscription à : formation@cnport-miou.org

www.cnport-miou.org

Projet 2020

FORMATION

Geste de Premier SECOURS, utilisation d'un DAE

Dispensée par La CROIX-ROUGE Française.

Nouvelle session au Printemps.

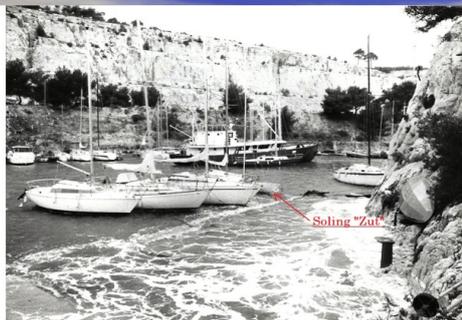
Inscription à : formation@cnport-miou.org

www.cnport-miou.org



13/ Pontons

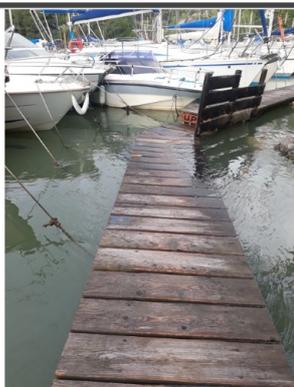
TEMPÊTES (ancienne)



TEMPÊTES 2019-2020



TEMPÊTES 2019-2020



Aujourd'hui

- Accès aux pontons via le Club réparés ;
- Accès au CNPM via le fond de calanque et l'UPPM en service ;
- Accès via le tunnel : reste 4 m de reconstruction à faire pour assurer la liaison avec le Ski-Club.

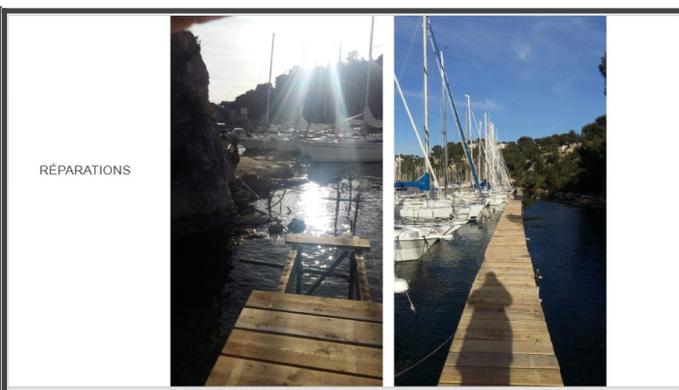
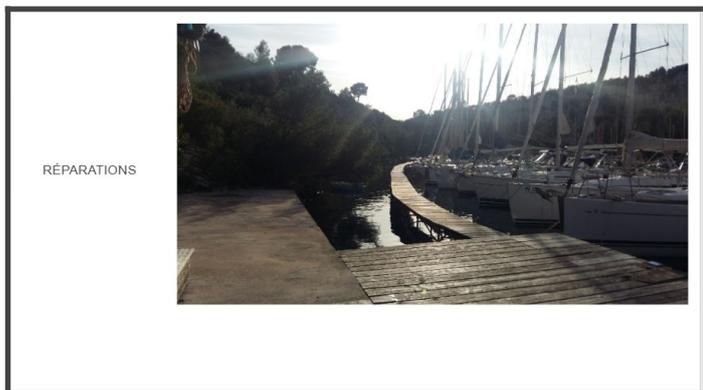
www.cnport-miou.org



Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr



Demain

- Prise de conscience ...
- Équipe Portuaire motivé,
- Entretien des infrastructures plus « sérieuses » afin de tenir jusqu'aux remplacements des pontons !

www.cnport-miou.org

14/ Agenda 2020

Journée de nettoyage de la calanque :	25 avril
Coupe Henri BASSO :	17 mai
Régates du Printemps du Livre de Cassis :	24 mai
Voiles de Cassis :	29-30-31 mai
Coupe de Pétrole à la Voile (TWM -GS)	
Fête du Club :	06 juin soirée
Cooking Cup (CNPM) :	07 juin
Fête des Voisins & Musique :	20 juin soirée
Voiles de l'Aéronautique (TWM -GS) :	27-28 juin
Solo Duo Cipriani (UNM) :	début juillet
Coupe de l'UNION :	12 et 13 septembre
Les 5 Eléments :	25-26-27 septembre
Coupe Neptunium (TWM - GS) :	début octobre Bandol
Coupe de l'Amitié (WE au Embiez) :	03-04 octobre

15/ Fin de séance

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 12h 30

Le Secrétaire Général
Olivier BRIERE



Le Président
François Mellon

